

Consultation démarche de consultation du public pour l'élaboration du prochain PAPI



(Programme d'Actions de Prévention des Inondations) PAPI

📄 # Télécharger le fichier «PAPI_brochure-concertation.pdf»

📄 # Télécharger le fichier «Support-Presentation-elaboration_PAPI_complet
consultation_public-240312.pdf»

📄 # Télécharger le fichier «CR-Information_consultation_PAPI-12-03-2024.pdf» (156.7 Ko)

Site / www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr

Lancement d'une consultation citoyenne pour réduire les risques liés aux inondations dans l'agglomération toulousaine

Les inondations, cela n'arrive pas qu'aux autres. Bien que l'agglomération toulousaine ait été relativement épargnée ces dernières années, elle reste exposée à ce risque, qui nous concerne tous.

C'est pourquoi Toulouse Métropole, le Sicoval, le Muretain Agglo et le Grand Ouest Toulousain, lancent, **le 22 mars 2024**, une consultation citoyenne sur l'élaboration du prochain programme d'actions de prévention des inondations (PAPI, 2025-2031).

La consultation prévoit :

- * Jusqu'au 22 juin 2024 : une enquête pour mieux connaître la perception du risque par la population ;
- * Jusqu'au 22 novembre 2024 :
 - * Une plateforme digitale participative pour recueillir les témoignages et les propositions des citoyens ;
 - * Des rencontres mobiles dans différentes communes pour échanger en proximité ;
- * Au premier trimestre 2025 : une dernière phase de consultation d'un mois pour recueillir (sur la plateforme digitale) les avis du public sur le programme établi, qui sera initiée par une réunion publique.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr> ou auprès de votre commune.

« Ensemble, réduisons les risques liés aux inondations ! »



**Prévention
des Inondations**
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Publirédactionnel Consultation PAPI - Du 22 mars au 22 novembre 2024 (Phase 1)

Ensemble, réduisons les risques liés aux inondations !

**Lancement d'une consultation citoyenne pour réduire les risques liés aux inondations
dans l'agglomération toulousaine**



Les inondations et les risques qu'elles représentent font partie de l'histoire et de la réalité du territoire toulousain.

Depuis la crue historique de la Garonne et de ses affluents en juin 1875, qui a fait plus de 200 victimes à Toulouse, et 300 à l'échelle du département, les acteurs du territoire ont engagé de nombreuses actions pour réduire les risques liés aux inondations.

Cet engagement a pris une nouvelle dimension depuis 2018 avec l'élaboration d'un premier Programme d'Actions de Prévention des Inondations (« PAPI » - 2021-2025), porté par Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le SICOVAL et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain et labellisé par l'État.



CALENDRIER GLOBAL

- **Octobre 2018:**
déclaration d'intention
- **2019-2020:**
élaboration, instruction et
labellisation du programme
présenté, dit PAPI
« d'intention »
- **2021- mi-2025:**
mise en œuvre du PAPI
« d'intention »
- **2024-2025:**
élaboration, instruction et
labellisation du futur PAPI
- **Fin 2028-2031:**
mise en œuvre du futur PAPI

Le PAPI est un programme opérationnel impliquant tous les acteurs institutionnels compétents (État, communes, syndicats de rivières...) pour une gestion solidaire et concertée du risque. Il vise à renforcer, compléter et mieux articuler les dispositifs de prévention existants. Le premier PAPI, en cours, a ainsi permis de mener les études nécessaires pour mieux connaître les risques et d'initier les démarches d'accompagnement et de sensibilisation vers différents publics. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.inondations-agglo-toulousain.fr, rubrique « Le PAPI ».

Le prochain PAPI (2025-2031) se construit tout au long de l'année 2024. Seront alors définis les travaux prioritaires à engager, mais aussi les actions d'amélioration de l'anticipation et de la gestion des épisodes d'inondation ; d'adaptation de l'urbanisme et des bâtiments ; et de sensibilisation.



**Prévention
des Inondations**
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Publirédactionnel Consultation PAPI - Du 22 mars au 22 novembre 2024 (Phase 1)

Ce nouveau programme va permettre de poursuivre et renforcer notre adaptation collective en vue des prochaines inondations.

Afin d'enrichir le futur PAPI et de l'adapter au mieux aux attentes locales, une consultation publique est lancée dès le 22 mars 2024. 94 communes de l'agglomération toulousaine, et près d'1 million d'habitants sont concernés.

La consultation, prévoit :

- Jusqu'au 22 juin 2024 : une enquête pour mieux connaître la perception du risque par la population ;
- Jusqu'au 22 novembre 2024 :
 - Une plateforme digitale participative pour recueillir les témoignages et les propositions des citoyens ;
 - Des rencontres mobiles dans différentes communes pour échanger en proximité ;
- Au premier trimestre 2025 : une dernière phase de consultation d'un mois pour recueillir (sur la plateforme digitale) les avis du public sur le programme établi, qui sera initiée par une réunion publique.

Toutes les contributions seront traitées et un bilan des réponses apportées sera effectué.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur : jeparticipe.metropole.toulouse.fr ou auprès de votre commune.

Votre participation est important.

Merci pour votre engagement et votre contribution à ce projet d'importance pour notre territoire.

Ensemble, réduisons les risques liés aux inondations !

Lien direct vers la page du PAPI + QR-Code associé :

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/papi>





Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

2025-2031



CONSULTATION PUBLIQUE

DU 22 MARS AU 22 NOVEMBRE 2024



Votre avis est important !

jeparticipe.metropole.toulouse.fr ✨



Avec le soutien financier de:



Démarche co-portée par:

